

PLAN DE COURS

SOC-7139 : Dynamiques des sociétés africaines

NRC 55331 | Été 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce séminaire est consacré à l'étude des enjeux complexes, historiques et contemporains qui caractérisent les sociétés de l'Afrique subsaharienne dans leurs dimensions économiques, politiques, sociales, culturelles, démographiques, etc. Privilégiant une approche interdisciplinaire, le séminaire aborde les grands enjeux de développement en Afrique en les situant à l'intérieur de l'environnement international mouvant (colonialisme, néocolonialisme, mondialisation, etc.) ou dans le cadre des particularités locales et des processus sociaux et culturels (société civile, questions communautaires et identitaires, familles et parentèles, etc.). Selon les titulaires, les dynamiques des sociétés africaines peuvent être appréhendées et examinées de façon approfondie selon une thématique particulière qui est précisée.

** École d'été du GIERSA. Information : www.giersa.ulaval.ca ** Date limite d'abandon sans échec avec remboursement : 8 mai 2019 (23h59). Date limite d'abandon sans échec et sans remboursement : 23 mai 2019 (23h59).

Plage horaire

Séminaire			
lundi	13h30 à 16h30	DKN-2205	Du 6 mai 2019 au 24 mai 2019
mardi	13h30 à 16h30	DKN-2205	Du 6 mai 2019 au 24 mai 2019
jeudi	13h30 à 16h30	DKN-2205	Du 6 mai 2019 au 24 mai 2019
vendredi	13h30 à 16h30	DKN-2205	Du 6 mai 2019 au 24 mai 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=106158>

Coordonnées et disponibilités

Richard Marcoux

Professeur titulaire responsable de l'École d'été

DKN-4491

<https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/richard-marcoux>

richard.marcoux@soc.ulaval.ca

Tél. : 418-656-5105

Pascal Kapagama

Professeur, Université de Kinshasa

DKN-3319-D

pascal.kapagama@soc.ulaval.ca

Honorine P. Ouédraogo/Sawadogo

Assistante à la coordination du GIERSA

DKN-3319-C

<http://www.giersa.ulaval.ca>

honorine.sawadogo.1@ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 408047

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Mode d'encadrement	5
Classes Virtuelles	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Volet 1. Participation aux débats lors des séances	6
Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire (10%)	7
Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai et de lecture croisée	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Liste du matériel complémentaire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

Sous le regard croisé de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de démographes, de juristes, de politologues et de chercheurs en communication, et sur la base de méthodologies propres à chaque discipline, plusieurs thématiques seront abordées :

- l'État et le processus de démocratisation;
- l'économie africaine et le bilan des politiques de développement;
- la gouvernance et la communication pour le développement;
- l'urbanisation et les dynamiques migratoires;
- les transformations démographiques;
- les nouvelles dynamiques et politiques familiales;
- les rapports intergénérationnels et les rapports sociaux de sexe;
- la culture populaire et l'individualisation « à l'africaine ».

Outre l'utilisation des données secondaires et de textes de synthèse pour illustrer les grandes évolutions et tendances, les séances s'appuieront sur des recherches de terrain spécifiques récentes effectuées dans différents pays africains.

Objectif général du cours

L'École d'été du Groupe interuniversitaire d'études et de recherche sur les sociétés africaines (GIERSA) vise à :

- explorer les grandes transformations économiques, politiques, démographiques, sociales et culturelles à l'œuvre en Afrique sub-saharienne contemporaine;
- aborder, dans une approche pluridisciplinaire, les grands enjeux de société auquel le continent fait face aujourd'hui en les situant dans leur contexte international mouvant (de la décolonisation à la mondialisation);
- déconstruire plusieurs idées reçues et stéréotypes sur l'Afrique et les populations africaines en mettant l'accent sur la diversité du continent;
- créer un lieu d'échanges et de débats pour les étudiant-e-s de maîtrise et de doctorat en sciences sociales, provenant de différents départements et universités, qui effectuent ou envisagent d'effectuer des recherches en Afrique sub-saharienne.

Objectifs spécifiques

À la fin de l'École d'été du GIERSA, les étudiantes et étudiants inscrits à ce séminaire seront en mesure de :

- démontrer une meilleure connaissance des réalités sociales, culturelles, géopolitiques et économiques de l'Afrique;
- soutenir des positions plus objectives sur la dynamique des sociétés africaines;
- approfondir les thématiques sur lesquelles ils travaillent;
- identifier des pistes de recherche dans une perspective pluridisciplinaire.

Contenu du cours

Sous le regard croisé de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de démographes, de juristes, de politologues et de chercheurs en communication, et sur la base de méthodologies propres à chaque discipline, plusieurs thématiques seront abordées :

- l'État et le processus de démocratisation;
- l'économie africaine et le bilan des politiques de développement;
- la gouvernance et la communication pour le développement;
- l'urbanisation et les dynamiques migratoires;
- les transformations démographiques;
- les nouvelles dynamiques et politiques familiales;
- les rapports intergénérationnels et les rapports sociaux de sexe;
- la culture populaire et l'individualisation « à l'africaine ».

Outre l'utilisation des données secondaires et de textes de synthèse pour illustrer les grandes évolutions et tendances, les séances s'appuieront sur des recherches de terrain spécifiques récentes effectuées dans différents pays africains.

Approche pédagogique

L'école d'été prend la forme d'un séminaire composé d'une dizaine de séances d'une durée de trois heures chacune.

L'organisation du séminaire prévoit habituellement quatre séances par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi – de 13h à 16h). Outre la séance introductive, le cours est divisé en séances thématiques. Le déroulement du cours est interactif et dynamique, chaque séance combinant des exposés magistraux de la part des professeurs et chercheurs intervenants, et des débats autour des lectures obligatoires effectuées au préalable.

Mode d'encadrement

La onzième édition de l'École d'été du GIERSA est sous la responsabilité de Richard Marcoux, professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université Laval, avec la collaboration de Pascal Kapagama, professeur à l'Université de Kinshasa.

Comme chaque année, des collaborateurs et les autres membres du GIERSA seront associés à ce séminaire et y interviendront, notamment Anne Calvès, (Département de sociologie, Université de Montréal), Mamoudou Gazibo (Département de sciences politiques, Université de Montréal), Issiaka Mandé (Département de science politique, Université du Québec à Montréal), Charles Moumouni (Département d'information et de communication, Université Laval) et Bob White (Département d'anthropologie, Université de Montréal).




Classes Virtuelles

Avant d'assister à une séance :


- [Me préparer pour ma classe virtuelle](#) 

Pour assister à une séance synchrone :

Vous pourrez accéder directement aux classes virtuelles *Adobe Connect* en cliquant sur l'onglet "classes virtuelles" dans menu "outil" (à gauche de votre écran, en dessous du menu "plan de cours"). L'identification se fait avec votre IDUL/NIP.

- [Accéder à ma classe virtuelle à partir d'un site de cours](#) 
- [Participer à ma classe virtuelle](#) 
- [Accéder à mes enregistrements à partir de mon site de cours](#) 

Pour de l'assistance technique, contactez le Centre APTI au 418-656-2131 poste 3278.

Pour comparer différents modèles de casque d'écoute, nous vous invitons à consulter la section [Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#) .

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Intervenants
1. Séance introductive : l'Afrique des idées-reçues	6 mai 2019	Richard Marcoux et Pascal Kapagama
2. Economie et politiques de développement	7 mai 2019	Anne Calvès (Université de Montréal)
3. Panafricanisme et unité africaine : perspectives historiques et débats.	9 mai 2019	Issiaka Mandé (UQAM)
4. Vivre-ensemble et villes en Afrique: Nouveau paradigme pluraliste du sud?	10 mai 2019	Bob White (Université de Montréal)

5. Gouvernance et communication pour le développement en Afrique	13 mai 2019	Charles Moumouni (Université Laval)
6. État et processus de transformation politique en Afrique. Et qu'en est-il de l'émergence ?	14 mai 2019	Mamoudou Gazibo (Université de Montréal)
7. Au-delà de la bombe « P ». Enjeux démographiques en Afrique d'hier à aujourd'hui.	15 mai 2019	Richard Marcoux (Université Laval)
8-9 Penser l'Afrique-Monde : Originalité et pratiques innovantes	16 au 19 mai	Conférence de l'Association canadienne d'études africaines à l'UQAM à Montréal
10. Consonances et dissonances de mouvements d'engagement citoyen en Afrique	20 mai 2019	Pascal Kapagama (Université de Kinshasa)
11. Mêmes et Internet en Afrique : liberté d'expression, engagement socio-politique et culture populaire	21 mai 2019	Ribio NZEZA BUNKETI (Université Catholique du Congo)
12. Patrimoine immatériel en Afrique subsaharienne : nouvelles accessibilités et nouvelles intelligibilités	23 mai 2019	Sokhna Fatou Seck (Université Gaston Berger, St-Louis du Sénégal)
13. Synthèse	24 mai 2019	Richard Marcoux et Pascal Kapagama
Autre-5. Régulations transnationales de l'éducation vs. projet éducatif national/local		

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Volet 1. Participation aux débats lors des séances	À déterminer	Individuel	40 %
Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire (10%)	Dû le 25 mai 2019 à 17h00	Individuel	10 %
Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai et de lecture croisée	Dû le 30 juin 2019 à 17h00	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Volet 1. Participation aux débats lors des séances

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : DKN-1243

Directives de l'évaluation :

Afin de rendre les discussions stimulantes et le séminaire dynamique, les étudiants devront arrivés préparés à chaque séance. L'évaluation de la participation comprendra deux composantes :

1. Formulation de questions. Pour chaque lecture, l'étudiant devra formuler une ou deux questions. Il fera parvenir ses questions la veille de la séance à Richard Marcoux (Richard.Marcoux@soc.uaval.ca).
2. Chaque participant sera responsable d'un des textes du recueil en présentant en classe, très succinctement (15 minutes maximum), le contenu de ce texte et une synthèse des questions que ce texte a suscitées.

Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire (10%)

Date de remise : 25 mai 2019 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Cette fiche de deux pages maximum présentera les points principaux retenus du séminaire en général et l'apport précis du séminaire par rapport au thème de recherche de l'étudiant-e. Cette fiche devra être transmise au plus tard le 25 mai 2019.

Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai et de lecture croisée

Date de remise : 30 juin 2019 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

En se basant sur les articles proposés dans le recueil de lectures de l'École d'été, mais aussi éventuellement sur d'autres textes, les étudiant-e-s rédigeront une lecture croisée d'au moins deux articles, portant sur une thématique voisine. L'objectif est de proposer une synthèse problématisée de la thématique choisie, en confrontant les arguments de différents auteurs et en dégagant des pistes de réflexion, d'un point de vue tant théorique que méthodologique.

Cette lecture croisée ne dépassera pas 20 pages (Arial 12, interligne simple). Le document devra être remis avant le 30 juin 2019.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Pour chacune des séances, au moins deux textes sont à lire. Les textes sont accessibles sur le site du cours.

Liste du matériel complémentaire

Les lectures complémentaires seront suggérées par chaque intervenant.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.